


Notre Province

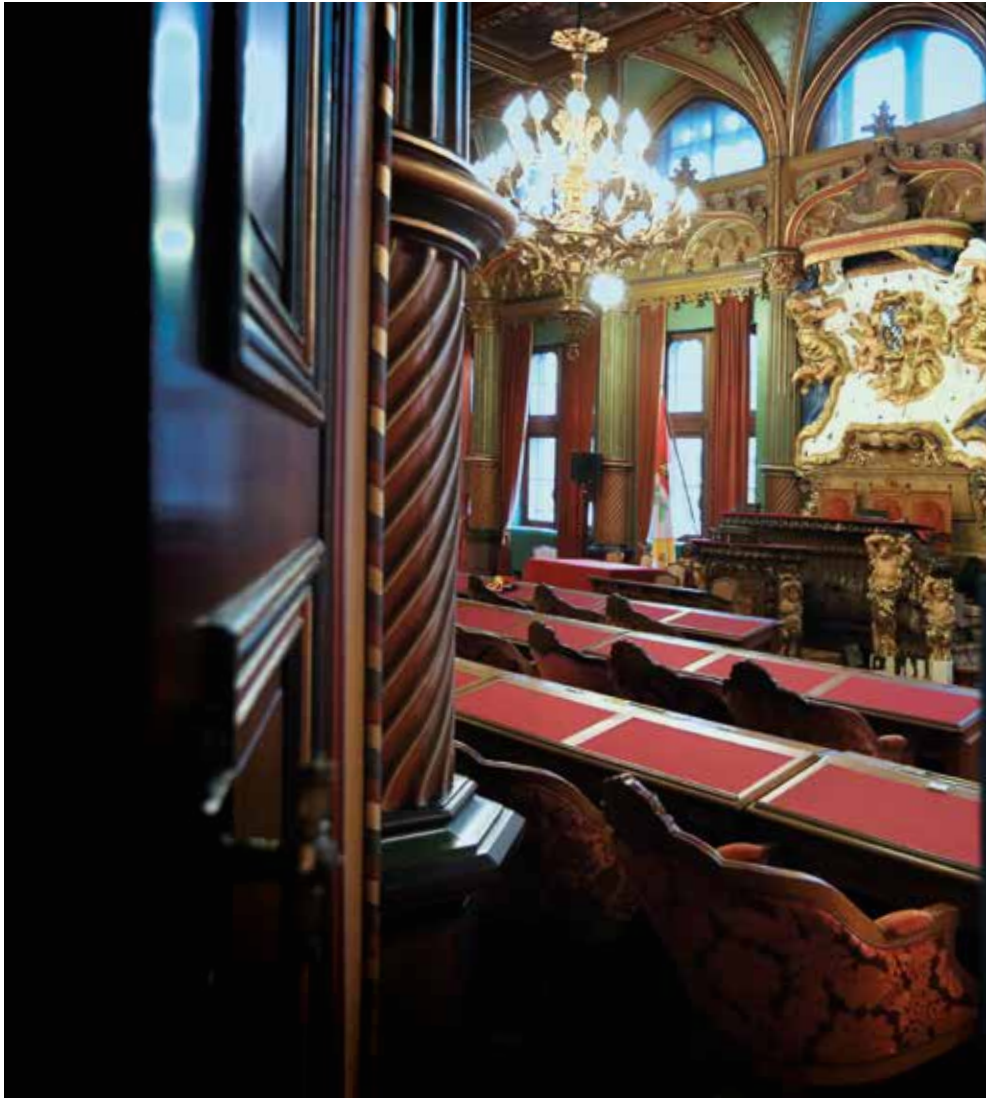
Trimestriel N°84 – Décembre 2018

 www.provincdeliege.be

 [YouTube ProvincdeliegeTV](https://www.youtube.com/ProvincdeliegeTV)

 [Facebook.com/provincdeliege](https://www.facebook.com/provincdeliege)

 [@provincdeliege](https://twitter.com/provincdeliege)



2018-2024 : Entrons dans une nouvelle législature

Pages 2 à 6



Carrefour Santé Social - CaSS

Améliorer la prise en charge et l'accompagnement
des personnes en situation de précarité. [Page 9](#)



Service de sécurité et d'urgence: simuler pour mieux former

L'Institut provincial de Formation dispose désormais
d'infrastructures à la pointe et centralisées sur un
même site. [Page 10](#)



Un musée qui évolue

Le Musée de la Vie wallonne fête les 10 ans de sa
transformation, l'occasion de (re)découvrir ses
activités. [Page 13](#)

Un nouveau cycle mais une détermination intacte

Nouvelle année, nouveaux projets, nouvelles résolutions : une année qui s'achève constitue souvent un moment pour faire un bilan et surtout pour s'engager vers l'avenir. Nous n'échapperons pas à la règle et, avant toute chose, qu'il nous soit permis de vous présenter, ainsi qu'à chacun de vos proches, nos meilleurs vœux pour cette année 2019.

Cette période prend encore plus d'écho tous les six ans, puisqu'il est aussi question d'une nouvelle législature. Dans ce numéro, vous trouverez donc une présentation du nouveau Conseil provincial et du nouveau Collège provincial, issus des élections du 14 octobre dernier, ainsi que du budget 2019 et des projets qui y sont liés. Sur notre site internet, vous pourrez aussi consulter (dès le 20 décembre pour des raisons de délais d'impression), notre Déclaration de Politique Provinciale, c'est-à-dire notre programme de législation pour 2018-2024 et les nombreux projets qui sont prévus.

Forte de ses 6.200 collaborateurs, la Province de Liège reste une institution publique stable, dont les finances sont saines et consacrées pour une part conséquente à des investissements. Nous en sommes très fiers.

Néanmoins, à l'heure où l'utilité des Provinces est remise en question, en même temps que leurs investissements et le travail de leur personnel ; à l'heure où il est de bon ton de taper sur les institutions, les fonctionnaires et les politiques ; il y a un point sur lequel nous resterons inflexibles : c'est notre détermination à vous proposer une Province utile, efficace, bien gérée, tournée vers l'avenir, proche de vous et de vos préoccupations.

Le Collège provincial

Un Collège et 6 ans d'actions provinciales !

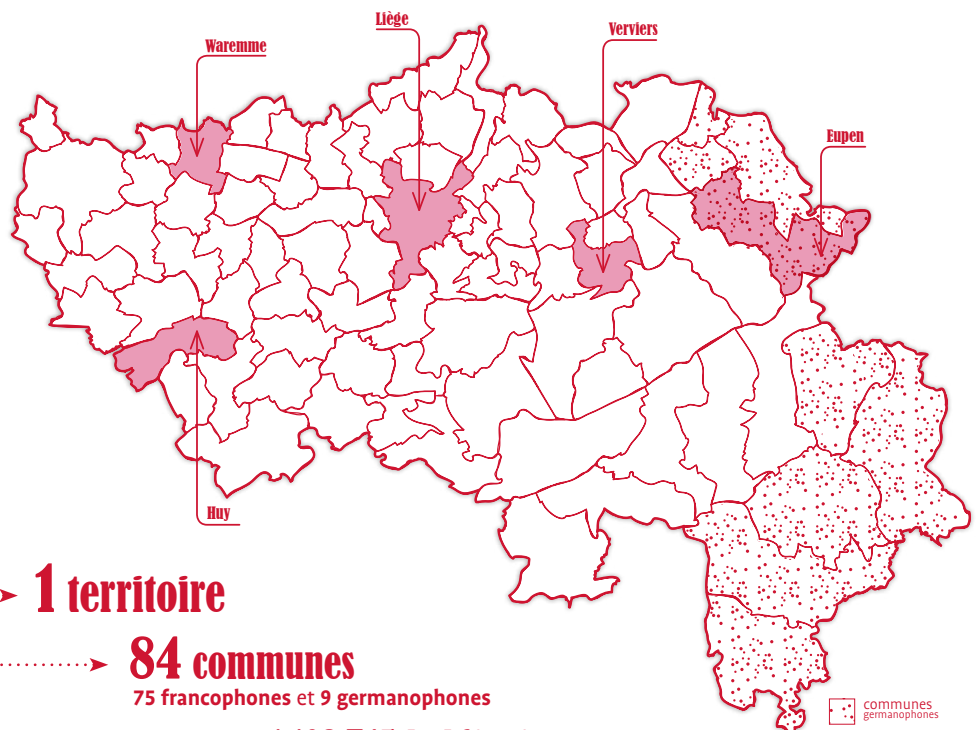
Le Collège provincial est en place depuis le 26 octobre 2018. Cinq Députés, trois hommes et deux femmes, devront assurer la gestion de la Province de Liège. Chacun d'eux prend en charge des compétences spécifiques qu'il y a lieu d'investir et de promouvoir.

La mission de chacun sera d'assurer le bon fonctionnement des services. C'est à travers la Déclaration de politique provinciale 2018-2024 que les grandes lignes des projets et des actions futures seront tracées. Le Collège provincial de cette nouvelle législature, véritable fer de lance puisqu'il gouverne notre institution, mettra à exécution ses décisions et celles du Conseil provincial.

Son rôle est primordial car, parallèlement à la Déclaration de politique provinciale, il lui sera confié l'élaboration du budget et de la Note de politique générale. Il devra présenter au Conseil provincial le bilan annuel des activités des services provinciaux. Chaque étape est soumise à la validation des Conseillers provinciaux.

Dans les attributions qui ont été réparties entre les Députés, il est question de Culture, de Jeunesse et de Fonds européens dont l'implication provinciale dans des projets Eurégio, FEDER et Interreg. Le soutien aux communes et la contribution de la Province de Liège dans le schéma de développement territorial sont deux autres exemples. De nouvelles compétences voient le jour : il s'agit de la Transition numérique et de la Mobilité. D'autres ont été regroupées comme l'Agriculture, la ruralité, l'Environnement et les Laboratoires d'analyse sous la dénomination Transition écologique et alimentation. La Province poursuivra ses actions dans les domaines de la santé, des Affaires sociales et du Sport. Le Tourisme, à travers la Fédération du Tourisme, l'Économie via la SPI (l'Agence de développement économique), l'Enseignement et la Formation sont aussi concernés.

L'action de la Province concerne l'ensemble des habitants des 84 communes du territoire, dont 9 germanophones.



Éditeur responsable : Province de Liège,
Place Saint Lambert 18A, 4000 Liège.
Dépôt : Liège X / Tirage : 570.701 exemplaires
(530.993 en langue française et 39.708 en langue allemande).

Notre Province

Trimestriel édité par la Direction des Relations publiques de la Province de Liège en collaboration avec la Direction de la Communication

Directeur adjoint : Thomas REYNDERS


Place de la République française, 1-4000 Liège
Tél. : 04/279 26 00

Courriel : notreprovince@provincedeliege.be

- Rédaction : Jean-Marc CROUGHS, Carole CUELENAERE, Christian DESLOOVERE, Vanessa MARMIGNON, Aurélie MIGNON, Lara YOUSSEF.
- Illustrations et photos : Stéphanie CARLIER, Bruno DEVOGHEL, Pierre EXSTEEN, Patrice FAGNOUL, Michel KRAKOWSKI, et Thinkstock photos.
- Mise en page : Morgane PHILIPPART et Valérie TOMAD
- Impression : Imprimerie DB Print (Bruxelles)
- Distribution en toutes-boîtes dans les 84 communes : BPost


Who's who ?

Le Collège provincial de la nouvelle législature 2018-2024 est composé d'un Député - Président, d'une Députée Vice-présidente et de trois Députés. Voici les compétences qu'ils assument.

DÉPUTÉE PROVINCIALE VICE-PRÉSIDENTE  Province de Liège



FIRQUET Katty
Lieu et date de naissance
Liège 4 OCTOBRE 1971
Sexe
Féminin
Nationalité
Belge
Législature
2018 - 2024



- la Santé
- les Etablissements hospitaliers
- les Affaires sociales
- l'Enseignement spécialisé
- les Sports
- la Communication et l'Information
- le Budget
- l'ASBL Centre de réadaptation au travail (CRT)

DÉPUTÉ PROVINCIAL - PRÉSIDENT  Province de Liège





GILLARD Luc
Lieu et date de naissance
Liège 16 NOVEMBRE 1965
Sexe
Masculin
Nationalité
Belge
Législature
2018 - 2024




- la Culture et la Jeunesse
- les Relations avec les territoires, les villes et les communes
- la Sécurité civile
- la Mobilité
- les Relations internationales et institutionnelles
- les Fonds européens
- la Transition numérique



DÉPUTÉ PROVINCIAL  Province de Liège



MEUREAU Robert
Lieu et date de naissance
Liège 25 OCTOBRE 1956
Sexe
Masculin
Nationalité
Belge
Législature
2018 - 2024



- la Transition écologique et alimentation dont
 - l'Agriculture
 - la Ruralité
 - l'Environnement
 - les Laboratoires d'analyses
- les Infrastructures

- l'Enseignement
- la Formation
- le Personnel enseignant (subventionné et assimilé)

DÉPUTÉ PROVINCIAL  Province de Liège



DENIS André
Lieu et date de naissance
Liège 30 NOVEMBRE 1967
Sexe
Masculin
Nationalité
Belge
Législature
2018 - 2024



- le Tourisme
- l'Economie
- les Finances
- l'Administration générale
- le Personnel non-enseignant

DÉPUTÉE PROVINCIALE  Province de Liège



BRODURE-WILLAIN Muriel
Lieu et date de naissance
Liège 3 FÉVRIER 1969
Sexe
Féminin
Nationalité
Belge
Législature
2018 - 2024



Un Conseil provincial renouvelé

Le Conseil provincial a été élu suite aux élections du 14 octobre 2018. Représentatif des scores des élections, il est formé de 56 Conseillers provinciaux.

Les élus provinciaux, des femmes et des hommes issus des 84 communes de la province de Liège, sont répartis selon leur appartenance politique :

- 17 Conseillers PS-SP
- 15 Conseillers MR-PFF
- 12 Conseillers ECOLO
- 6 Conseillers PTB+
- 6 Conseillers CDH.

La répartition de l'assemblée provinciale de cette législature voit la venue de 34 membres élus pour la toute première fois. Le rôle des 56 Conseillers sera de veiller à la gestion globale de l'institution.

Cela passe notamment par la validation des élections provinciales, par l'élaboration d'un règlement d'ordre intérieur et par l'organisation de son fonctionnement interne. A côté de cela, le Conseil valide en début de législature la Déclaration de politique provinciale proposée par le Collège pour une durée de 6 ans. Il devra également se prononcer chaque année sur la Note de politique générale qui couvre une année complète et est présentée à la même période que le budget annuel. Des documents qu'il y a lieu de consulter avec précision avant de les voter. Ils permettront aux services de la Province de Liège de fonctionner dans les meilleures conditions.

Ceci ne s'arrête pas là, car le rôle du Conseil provincial est également de désigner le personnel provincial, si cet acte n'est pas délégué au Collège, de créer des services provinciaux, d'acquérir ou de vendre des bâtiments et d'organiser des marchés publics de travaux. Enfin, il vote les règlements provinciaux d'administration intérieure.

Les Conseillers provinciaux se réunissent préalablement en commissions. C'est lors de ces réunions préparatoires que les dossiers provinciaux sont examinés, débattus et commentés pour être soumis à validation lors de l'assemblée plénière qui se tient le dernier jeudi de chaque mois.

Les débats qui se déroulent en réunion du Conseil provincial sont l'occasion pour les Conseillers provinciaux de prendre la parole, d'évoquer leur point de vue et d'interpeller les orateurs éventuellement invités à s'exprimer sur un dossier précis. Les Députés provinciaux sont également amenés à répondre aux questions de l'assemblée. Un moment qui permet la prise de parole, l'échange, puis le vote sanctionnant démocratiquement les dossiers. C'est donc au sein du Conseil provincial que l'acte démocratique prend tout son sens.





Disposition des Conseillers dans la salle du Conseil

L'illustration ci-dessous indique que les Conseillers provinciaux, le Collège provincial et la Présidence du Conseil ont une place bien déterminée et clairement identifiée.

C'est ainsi que le Président du Conseil, Monsieur Jean-Claude Jadot, et les deux secrétaires sont installés à la tribune. Face à eux, le reste de l'assemblée. Sont positionnés dans l'ordre et de gauche à droite de la photo, les membres du groupe PTB+, puis d'ECOLO, ensuite du PS, du MR et, enfin, du CDH.

Le Collège provincial prend place dans la partie centrale et trouve à ses côtés la Directrice générale provinciale et le Gouverneur de la province de Liège.

Le public est invité à assister aux séances du Conseil provincial. Il prend place dans les espaces surplombant la salle. ■



En fonction de l'actualité, la version actualisée de la composition du Conseil provincial est disponible sur le site www.provincedeliege.be



Budget 2019

Des chiffres pour mieux comprendre la Province

Proposé par le nouveau Collège provincial, le budget 2019 de la Province de Liège a été voté par le Conseil provincial le 29 novembre 2018. Ce budget de continuité s'inscrit dans le nouveau Pacte de Majorité réunissant PS et MR et témoigne de la stabilité financière et politique de la Province de Liège.

Il convient notamment de souligner que, malgré un contexte politico-économique exigeant (diminution du Fonds des Provinces, dépenses liées aux pensions) :

- la **fiscalité** reste **inchangée** ;
- les **chantiers ouverts** sont **poursuivis** ;
- le **personnel** et la qualité des **services** sont **maintenus** ;
- un important plan d'**investissements dans les infrastructures** est programmé.

La Province de Liège reste donc une institution publique dont les finances sont saines et consacrées pour une part conséquente à des investissements.

Ce budget 2019 sera cependant susceptible d'être affiné et complété au regard de la Déclaration de politique provinciale, qui fixera les objectifs et stratégies pour la législature 2018-2024 et qui sera présentée le 20 décembre par le Collège provincial aux Conseillers provinciaux.

Les chiffres

- **Dépenses du budget « ordinaire »** : 283.808.546 €.
- **Boni global** : 26.457 €.
- **Dépenses** : personnel (69,4%) + fonctionnement (16,74%) + transferts (7,94%, subsides p.ex.) + remboursement et intérêts de la dette (6,60%).
- **Recettes** : principalement recettes fiscales (71%) + Fonds des Provinces (11%). Le taux de Centimes Additionnels au Précompte Immobilier reste fixé à 1.750.
- **Dette** : baisse de 37% en 12 ans! (solde à rembourser: 190 millions en 2007 → 119 millions au 1^{er} janvier 2019).
- **Budget extraordinaire** : plan d'investissements de 40 millions €.

Rappelons que la Province de Liège compte 6.218 collaborateurs, dont plus de 3.000 non-enseignants, répartis sur 116 sites différents et au service de 1.105.326 habitants et 84 communes.

Les investissements

Relation avec les territoires, Villes et Communes

- Asbl « **Liège Europe Métropole** » : nouveau plan triennal de subsides supracommunaux.
- **Mobilité** : poursuite de la réflexion sur la mobilité douce et durable. Mise en place d'une plateforme de covoiturage.

Culture et Jeunesse

- « **Pôle créatif Bavière** » (Projet FEDER) : aménagement des abords du site (1,4 million €).
- (1) **Bibliothèques** centrale et itinérante : nouveaux rayonnages et aménagements (1.650.000 €).

Santé et Affaires Sociales

- **Carrefour Santé-Social (CaSS)** : développement, adaptation et équipement (550.000 €).
- **HELP-ADOS** : Dispositif numérique innovant qui aidera les acteurs psycho-sociaux à évaluer le degré de mal-être d'un jeune et qui les conseillera sur les réactions à y apporter.

Sport

- **Académie provinciale des Sports** : activité « intergénérationnelle » pour les 20-50 ans.
- (2) **Piste d'athlétisme de Naimette** (Liège) : rénovation (1.300.000 €).
- **Centre de formation de Tennis** (Huy) : remplacement de la toiture des terrains couverts et installation de terrains de paddle (725.000 €).

Tourisme

- **Commercialisation de l'offre touristique** : nouveaux produits et nouveaux partenaires (accueil individuel / groupes / tourisme d'affaires).
- (3) **Réseau cyclable points-nœuds** : poursuite sur Huy-Waremme.

- **Accessibilité PMR** : soutien du secteur touristique pour l'accès PMR aux sites et activités.
- **Cinq lacs de l'arrondissement de Verviers** : étude pour le développement touristique.
- **Domaine touristique du vallon de la Lembrée** : intensification des travaux sur les différents sites dont la 2^e phase des travaux du gîte de Ferrière.

Agriculture et Ruralité

- **Abattoir de volailles à Grâce-Hollogne** : soutien des producteurs et réponse au manque de capacité d'abattage.
- (4) Efforts intensifiés autour des **circuits courts**, des **producteurs locaux** et de la **production de légumes bio**, en milieu urbain et rural.

Environnement et Infrastructures

- **Parkings d'EcoVoiturage** : chantiers terminés ou lancés à Flémalle, Nandrin, Raeren, Visé, Braives, Chaudfontaine, Modave, Trois-Ponts, Lincet, Verviers et Jalhay.
- **Travaux d'amélioration énergétique** (2 millions €) pour diminuer la consommation énergétique de l'Institution provinciale.
- **Château de Jehay** : poursuite des travaux, extension du parking visiteurs (2.851.502 €).

Enseignement et Formation

- Investissements dans des **équipements didactiques** (1.800.000 €) et dans l'**installation généralisée du WIFI** (400.000 €).
- Travaux de **rénovation à l'EP Herstal** (1.255.000 €).
- **Sécurisation des abords des écoles provinciales** : contrôles d'accès, caméras intelligentes, etc. (1.000.000 €).
- (5) **Maison de la Formation** : équipement spécifique en faveur des Écoles du Feu et des Cadets, de Police et d'Aide médicale urgente (550.000 €).



Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale

LIEGE



1914-18

Le 4 août 1914, c'est sur le territoire de la province de Liège que les premiers combats de la « Grande Guerre » s'étaient déroulés avec la mort du premier soldat belge, le lancier Antoine Fonck, à Thimister-Clermont. L'aboutissement de ce terrible conflit eut lieu aussi en province de Liège avec l'abdication du Kaiser Guillaume II le 9 novembre 1918 à Spa.

l'organisation d'une journée du souvenir en cette date du 9 novembre.

Afin de transmettre le devoir de mémoire, c'est dans le carré militaire du cimetière de Robermont que 200 étudiants de différents établissements de l'Euregio ont été invités (dont l'EP et l'IPES Herstal ainsi que le Lycée Jean Boets). Ensuite, c'est au Mémorial Interallié de Cointe qu'une cérémonie militaire a été organisée. A cette occasion, l'œuvre d'art réalisée par Caroline BRISSET (artiste liégeoise) a été dévoilée. Le « Poilu » est une sculpture due à l'initiative du Consul Honoraire de France à Liège pour la célébration du Centenaire de l'Armistice par la Province de Liège.

Durant quatre ans, sous le thème « Mémoire, Progrès, Citoyenneté », les activités furent diversifiées : la journée du 4 août 2014 avec plus de 50 chefs d'Etats rassemblés au Mémorial Interallié



de Cointe, les expositions « Liège Expo14-18 » et « Phénix 21 », le film « Les 3 serments », les 700 ans de la Paix de Fexhe, la journée « Debout Citoyen ! » ou encore l'organisation de la « Conférence mondiale des Humanités ». À cela, il faut ajouter les centaines d'initiatives menées par les communes et associations. ■

Pour la célébration du Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, le Commandement Militaire de la province de Liège, la Province et la Ville de Liège ainsi que le Comité d'Entente des Associations patriotiques se sont associés pour

« Mémoire, Progrès, Citoyenneté »



↳ Lors du Centenaire de la 1^{re} Guerre mondiale, les célébrations furent nombreuses durant le week-end du 4 août 2014 : Chefs d'Etat au Mémorial de Cointe, inauguration de « Liège Expo 14-18 », activités populaires avec notamment un Trivial Pursuit géant place Saint-Lambert.



↳ « HUMANITÉ » : c'est ce terme d'adhésion que près de 10.000 citoyens ont clamé le samedi 10 septembre 2016 sur la Place Saint-Lambert à Liège dans le cadre de la journée « Debout Citoyen ».



↳ S'appuyant sur des technologies interactives, l'exposition itinérante « PHENIX 21, Morts et Renaissances d'une Région Industrielle, Liège 1914-2014 » aborde le thème de la reconstruction. Ainsi, l'esprit d'entreprendre, la formation, l'innovation et la solidarité ont contribué conjointement à un renouveau.



↳ C'est à Liège que s'est tenue, en août 2017, la première « Conférence mondiale des Humanités » sous l'égide de l'Unesco. Plus d'un millier de participants, venus de 60 pays différents, ont mobilisé les consciences sur les enjeux culturels et environnementaux.

Ensemble, rendons la province plus accessible !

Améliorer l'accessibilité aux bâtiments et commerces situés sur son territoire est l'un des objectifs de la Province de Liège. Assurer un accueil adéquat aux personnes à mobilité réduite, c'est aussi améliorer le quotidien de 37 à 43 % de la population.

Les difficultés rencontrées au quotidien par les « PMR » sont multiples. Il s'agit évidemment de difficultés liées au déplacement et à l'accès à certains bâtiments et commerces (marches, comptoirs trop hauts, système de paiement inaccessible...). Cependant, le manque d'information concernant l'accessibilité des lieux constitue la première entrave au libre déplacement. Comment savoir où faire ses courses, où aller manger entre amis si aucune information sur des installations adaptées n'est facilement disponible ?

La Province de Liège a mis en place différents projets et actions pour rencontrer ces besoins. Ils reposent sur l'aménagement des espaces et l'identification des lieux adaptés. Ils s'adressent aussi bien aux opérateurs touristiques qu'aux commerces et aux établissements Horeca.

Opérateur touristique ? Un kit d'accessibilité vous est proposé

Avec le projet « **Kit d'accessibilité pour tous** », vous pouvez bénéficier d'une intervention financière pour l'acquisition d'une rampe amovible, d'un carillon d'appel, de plots rehausseurs de pieds de table, de marquages contrastés, de bandes de guidage tactiles et podotactiles..., afin de rendre votre établissement touristique plus accessible.

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL) consacre 100.000 € à ce projet et intervient à hauteur de 50% de votre investissement total (avec un maximum de 1.500 €). Le kit étant modulable, une expertise gratuite vous est également proposée pour définir les éléments à mettre en place selon la configuration des lieux et des besoins.



37 à 43% de la population est demandeuse de plus d'accessibilité.

Les opérateurs éligibles à ce projet sont les établissements touristiques présents sur le territoire de la province : les organismes touristiques, les attractions, les hébergements et les établissements de restauration.

Parmi les établissements qui ont déjà franchi le pas d'une meilleure accessibilité par l'entremise de ce kit, on compte 23 opérateurs touristiques. « *J'ai été touché de près par un handicap dans ma famille* », nous raconte l'un d'eux. « *Avec cette expérience je savais que les personnes atteintes d'un handicap sont souvent oubliées, voire mises de côté. Depuis l'entame, un accès aux PMR était donc prévu. C'est une évidence et du bon sens citoyen* ».

Au niveau de l'information, la FTPL intervient dans la prise en charge des dossiers de recommandations pour obtenir une certification « **Access-i** » et travaille avec la plate-forme collaborative « **Jaccede.com** ». Celle-ci référence près de 1.300 établissements sur le territoire de la province et permet aux personnes à mobilité réduite d'identifier rapidement les établissements accessibles, sur base de renseignements fournis par le public.

Commerces de l'hyper-centre de Liège labellisés

Le département des Affaires sociales de la Province de Liège et l'asbl Commerce Liégeois se sont associés pour mettre sur pied un projet pilote de labellisation et de référencement des commerces accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette expérience a débuté dans l'hyper-centre liégeois et pourrait s'étendre à tout le territoire de la province de Liège.

Depuis mai, les commerces et établissements Horeca adaptés ont reçu le label « **Bienvenue PMR** » qui certifie leurs efforts d'aménagement et d'accueil selon trois degrés d'accessibilité :

- le **label 1** met en évidence **l'accueil et le service** : formation pour les employés, mise à disposition de petit matériel tel qu'une sonnette.
- le **label 2** donne la priorité aux **aménagements techniques** dont fait partie l'acquisition du kit d'accessibilité : matériel à disposition, espace du comptoir, terminal à bonne hauteur, chaise de repos, rampe amovible...
- le **label 3** certifie **l'accessibilité maximale** pour tous les types de handicap : entrée accessible, espace de rotation, accès au terminal de paiement.

Ces commerces figurent sur la nouvelle application « **Wallonie en poche** » qui permet aux citoyens de rechercher les services et activités qui les intéressent, à l'endroit où ils se trouvent. Les personnes à mobilité réduite disposent dès lors d'une banque de données en accord parfait avec leurs besoins spécifiques. Les établissements labellisés sont également mis en évidence sur le site internet de l'asbl Commerce Liégeois.



À ce jour, sur 124 commerces visités depuis le début de l'opération en mai, 57 commerces ont été labellisés niveau 1, 49 commerces ont été labellisés niveau 2 et 18 commerces ont été labellisés niveau 3.

Vous souhaitez améliorer l'accessibilité de votre établissement ? Vous êtes opérateur touristique en province de Liège ?

→ Projet « Kit d'accessibilité pour tous »

La demande de candidature est à transmettre par voie postale ou électronique à la cellule « Ingénierie touristique » de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège - Place de la République française, 1 à 4000 Liège - vincent.pollina@provincedeliege.be - 04/279.56.21 - www.liegetourisme.be/accessibilite

Vous êtes commerçant dans le centre-ville de Liège ?

→ Projet « Bienvenue PMR »

Tous les renseignements pour entamer le processus de labellisation sont disponibles auprès du département des Affaires sociales de la Province de Liège - Place de la République française, 1 à 4000 Liège - sabine.dogniez@provincedeliege.be - 04/279.69.35 - www.provincedeliege.be/bienvenuepmr

« Je suis peut-être une personne à mobilité réduite »

Une personne à mobilité réduite est une personne dont les déplacements peuvent être entravés ou pouvant avoir des difficultés à communiquer, en raison d'un handicap permanent ou temporaire, ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir. 37 % de la population belge est demandeuse d'accessibilité. Si on prend en compte les accompagnants de personnes à mobilité réduite et les personnes résidant sous le même toit, ce chiffre monte à 43%.

- Les utilisateurs de fauteuils roulants
- Les aveugles et les malvoyants
- Les sourds et les malentendants
- Les déficients mentaux
- Les malades cardiaques
- Les femmes enceintes
- Les personnes âgées
- Les personnes de petite et de grande taille
- Les personnes accompagnées de chien guide ou d'assistance
- Les parents avec landau

Feu vert pour le CaSS

Le Carrefour Santé Social (CaSS), réseau inédit d'accompagnement des personnes en difficulté, a ouvert ses portes le lundi 8 octobre. Ce nouveau dispositif rassemble, en un seul lieu, une grande partie de l'aide sociale disponible à Liège afin d'aider tous les citoyens.

Quand le secteur santé-social rencontre la Province de Liège et qu'ils décident, ensemble, de coordonner leurs ressources pour répondre aux besoins des citoyens, de tous les citoyens, le CaSS voit le jour.

Ce centre multi-partenarial permet d'assurer aux personnes en difficulté un accueil et un accompagnement personnalisés grâce à l'équipe de travailleurs sociaux de la Province de Liège et aux partenariats noués avec les associations de terrain. Cela en fait un dispositif unique en province de Liège voire en Wallonie.

Concrètement, il s'agit d'aider les personnes en difficulté à solutionner les différents problèmes de vie qu'elles rencontrent et, dans des cas d'extrême précarité, de répondre aux besoins de base.

Permettre aux personnes en difficulté de retrouver une dignité

Un espace sanitaire, ouvert 3 fois par semaine, regroupe les installations nécessaires à ces besoins :

- des sanitaires : 6 douches
- un lavoir : 3 machines à laver et 3 séchoirs
- des consignes sécurisées
- une infirmerie

Ici, l'objectif est de proposer aux personnes précarisées un retour à l'hygiène, de leur laisser le temps de se poser et de récupérer. Un accueil canin est prévu pour les chiens dont le propriétaire utilise les sanitaires ou est en suivi social. Un salon de coiffure et une douche PMR complètent ces installations. Ils sont destinés aux personnes en suivi social qui en ont le besoin spécifique à un moment donné : soins nécessaires pour passer un entretien d'embauche, absence temporaire de sanitaires...

Un réseau de partenaires pour assurer un suivi personnalisé

La prise en charge est assurée par les travailleurs sociaux de la Province. Afin d'aider les citoyens à stabiliser leur situation, ces agents provinciaux réalisent une analyse rapide de leur demande et établissent un premier contact.

A ce stade, la Province de Liège joue un rôle de coordinateur dans ce dispositif : elle met en relation le public avec les associations les plus aptes à gérer chaque situation. De la même façon qu'un médecin traitant envoie son patient vers un spécialiste, le CaSS aiguille les personnes en difficulté vers le partenaire le plus adapté. Ensemble, ils pourront dresser un bilan et un plan d'actions pour tenter de



résoudre les différents problèmes que les citoyens rencontrent.

Pour faciliter cette mise en relation, certaines associations se sont installées sur le site, d'autres y effectuent des permanences. Cela leur permet d'établir un lien direct, sans intermédiaire ou délai trop long.

Le CaSS travaille pour l'instant avec une quarantaine d'associations. Deux d'entre elles, l'antenne liégeoise du FARES et le Planning familial « La Famille Heureuse », s'y sont installées de façon permanente. D'autres associations, une quinzaine environ, organisent des consultations sur le site. La Province fournit les locaux et ces associations mettent leurs ressources en personnel et leur expertise à disposition des citoyens qui fréquentent le CaSS. Enfin, il existe des partenariats en réseau avec des associations ou d'autres services publics en dehors du site, comme Abris de jour Liège, des Maison Médicales...

Ces partenaires sont amenés à évoluer, selon le développement du dispositif et des besoins des citoyens. ■

Plus d'infos ? Rue Saint-Laurent, 79 - 4000 Liège • 04/279.29.30 • cass@provincedeliege.be

Horaires des permanences sociales : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Horaires des sanitaires, infirmerie, coiffure et accueil canin : le lundi de 8h15 à 12h30, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30



Qui peut s'adresser au CaSS ?

► Les citoyens qui ne peuvent plus assurer leurs besoins de base. Ce sont des personnes en situation de grande précarité, même temporaire : les personnes vivant dans la rue ou dans un logement insalubre, celles qui n'ont pas accès à une alimentation en eau ou à une machine à laver.

► Les citoyens qui ne sont plus en mesure d'assurer une vie satisfaisante pour leur famille ou pour eux-mêmes. Ces personnes ont en général vécu un drame qui a bouleversé leur vie : perte d'emploi, séparation difficile, victimes de violences conjugales...

Simuler pour mieux former les services de sécurité et d'urgence

En septembre dernier, la Province de Liège a inauguré la « Phase 3 » de la Maison provinciale de la Formation à Seraing. Ce bâtiment est exclusivement consacré à la simulation, aux entraînements pratiques et aux formations interdisciplinaires des Écoles de Police, du Feu, des Cadets et d'Aide Médicale urgente.

Reproduire des situations de crise pour mieux les maîtriser

L'Institut provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence dispose désormais d'infrastructures de formation à la pointe de la technologie et centralisées sur un même site.

La pierre angulaire du nouveau bâtiment est constituée par « la maison du Crime et de Simulation ».

Celle-ci est dotée, sur deux étages, de régies audiovisuelles et de locaux simulant diverses situations concrètes : façade multifonctionnelle, salle polyvalente type bar ou restaurant, local commercial, studio, duplex et laboratoire. D'autre part, un hall d'entraînement d'une surface de 600 m² et d'une hauteur de 15 m, qui est équipé d'un mur d'escalade, a été conçu afin de mettre en place des exercices multidisciplinaires de grande envergure. Enfin, un dojo, d'une surface de 228 m², est destiné à l'apprentissage des techniques de self-défense. Les deux autres bâtiments qui constituent la Maison provinciale de la Formation, respectivement inaugurés en 2009 et 2016, étaient déjà composés de classes ainsi que de locaux administratifs, informatiques et de simulation.

Cette technologie permet d'offrir une formation de qualité aux policiers, pompiers et secouristes-ambulanciers. Par ailleurs, cette centralisation contribue à développer une vision intégrée de la sécurité et d'organiser des formations pratiques et interdisciplinaires qui associent ces différents corps de sécurité amenés à travailler ensemble sur le terrain au service des citoyens.

La Maison provinciale de la Formation, c'est 23 millions d'euros investis en 10 ans et 20.000 personnes formées chaque année

En 2017, 13.826 policiers, pompiers et secouristes-ambulanciers étaient inscrits à l'Institut provincial de Formation des Services de Sécurité et d'Urgence : 4.750 à l'École de Police, 3.440 à l'École du Feu, 210 à l'École des Cadets et 5.426 à l'École d'Aide Médicale Urgente. L'École provinciale d'Administration comptait, pour sa part, 5.396 inscrits. La Maison de la Formation forme donc environ 20.000 personnes chaque année !

La construction de cette « Phase 3 » a nécessité un investissement de près de 6,5 millions €. L'ensemble du site représente, pour sa part, un investissement global de 23 millions €, financé à hauteur de 70 % par la Province de Liège sur fonds propres, le solde étant subsidié par la Wallonie. ■



Investir dans la formation : un choix

La Province de Liège réaffirme ainsi très concrètement sa volonté de proposer une formation de haut niveau aux services de sécurité et d'urgence, au bénéfice des zones de secours, des communes et des citoyens. Pour atteindre cet objectif, des moyens financiers et humains importants sont investis dans

ce qui constitue le premier axe prioritaire de la Province, l'Enseignement et la Formation.

Enfin, en assurant la présence de centaines de personnes dans des bâtiments entièrement neufs, ce projet s'inscrit également dans le redéploiement économique et urbain de la Ville de Seraing.

Plus d'infos ? Maison provinciale de la Formation
101, rue Cockerill à 4100 Seraing • 04/237.35.50



Sport adapté: rendre le sport vraiment accessible à tous

Pour une personne en situation de handicap physique, mental ou social, le sport peut apparaître comme inaccessible. Pourtant, qu'il s'agisse d'une journée ludique et multisports ou d'équitation adaptée tout au long de l'année, la Province de Liège propose plusieurs activités afin de rendre le sport vraiment accessible à tous.

Journée ludique pour personnes moins valides



Le 11 octobre 2018, sur le site du Pôle ballons à Waremme, l'Académie des Sports de la Province de Liège a organisé sa 12^e «Journée ludique» pour personnes moins valides sur le thème «Fort Boyard».

700 personnes ont participé aux différentes activités déclinées sous forme d'ateliers sportifs, ludiques et de bien-être. Cette initiative est une excellente opportunité pour renforcer le sentiment d'intégration sociale des personnes atteintes d'un ou plusieurs handicaps ainsi que leur faire découvrir un sport et d'évoluer en fonction de leurs capacités physiques et mentales.

Entre l'équitation adaptée, le tir à l'arc, l'équimotricité, le base-ball, l'escalade, le ping-pong, le djembé ou encore les grimaces... il y en avait pour tous les goûts.

Cette organisation est l'occasion de rappeler aux enfants comme aux adultes que le handicap n'est pas un obstacle à la pratique du sport. Le bonheur et le sourire visibles chez tous les participants témoignent de la réussite de cette journée.

Académie des Sports adaptés

Outre cet événement ponctuel, la Province de Liège s'est associée depuis 2011 à 9 centres équestres à Awans, Chèvremont, Liège, Momalle, Tinlot, Spa, Stavelot, Braives et Modave. Dans des infrastructures adaptées et sécurisées, les personnes souffrant d'un handicap physique, mental et/ou social peuvent ainsi bénéficier des nombreux bienfaits qu'offre le contact avec le cheval: détente musculaire, amélioration de l'équilibre, tonus, perception du corps, valorisation de soi et communication.

Différentes actions sont proposées tout au long de l'année:

- Modules de 9 séances d'équitation adaptée d'octobre à décembre et de mars à juin ► Prix: 10 € / personne (pour 9 séances).
- Stages d'une semaine durant les congés scolaires ► Prix: 40 € / personne.
- Journée découverte et/ou une demi-journée découverte ► Prix: 10 € (journée) ou 5 € (1/2 journée) / personne.

Nouveauté: une journée découverte kayak pour les personnes en situation de handicap social.

Plus d'infos? 04/279.76.11 ou www.provincedeliege.be/sports

Trouver un club «handisport» en province de Liège?

Vous pouvez également retrouver les clubs «handisport» situés en province de Liège en consultant la carte des infrastructures sportives disponibles sur notre site internet www.provincedeliege.be/cartosport. Il suffit de sélectionner «handisport» dans le menu déroulant.



Agenda d'hiver

La saison hivernale, un temps à rester chez soi ? Les occasions de s'amuser, se détendre et s'émerveiller, que ce soit au chaud ou dans la fraîcheur de la neige voire sous la glace, ne manquent pas. Faites le plein d'idées d'excursions et d'activités originales, de jour comme de nuit, avec quelques propositions de notre vaste agenda !

Magie de Noël

Délectez-vous des plaisirs de Noël dans une multitude d'endroits de la province. Les nombreux villages et marchés de Noël vous accueillent jusqu'au 6 janvier 2019 avec leurs chalets, patinoires, produits artisanaux, décorations, cadeaux, animations, brocantes, gourmandises et boissons locales de saison. Vivez la féerie de Noël dans une ambiance particulière aux châteaux de Harzé, Reinhardstein, Jehay ou Modave ou au Fort de Barchon, dans les grottes de Wonck et à l'Abbaye de Stavelot ou encore à l'occasion d'une balade contée aux flambeaux à Spa.

Plaisirs d'hiver et de glisse

Nul besoin de parcourir des centaines de kilomètres pour chausser vos skis et profiter des joies de la glisse. La Fédération du Tourisme vous propose sa carte des neiges regroupant tous les sites de notre région avec les meilleures opportunités de sport des neiges. Vous découvrirez toutes les infos utiles sur les pistes de ski alpin, de ski de fond, les pistes pour raquettes, les pistes pour luge ou traîneau, pour snowboard et même pour motoneige, avec les conditions d'accès et les heures d'ouverture.



Carnaval et folklore

Ne manquez pas notre agenda complet des festivités du carnaval qui débiteront dès février prochain. Du Jeudi Gras au Laetare en passant par le Cwarmê, le Jeudi des Femmes ou l'incontournable Lundi des Roses, les groupes folkloriques vous donnent de nombreux rendez-vous. Immergez-vous dans le tourbillon de la fête avec les cortèges, les chants, les déguisements, les danses, les confetti et les bonbons pour célébrer la fin de l'hiver.



Envie d'une idée de séjour, de visiter une expo ou découvrir un festival ?

Consultez le programme complet des activités dans « Le Magazine de l'Hiver » de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège ou sur www.liegetourisme.be



08.12.2018 au 06.01.2019

Noël au Musée de la Vie wallonne

Ateliers gourmands

- La main à la pâte : préparez un délicieux cougnon selon une recette traditionnelle - mercredi 26 décembre à 14h30 - 5 €
- A qui la fève : apprenez tout ce qu'il faut savoir sur les traditions des fêtes de fin d'année tout en dégustant la célèbre galette des rois - mercredi 2 janvier à 14h30 - 5 €

Ateliers Tchanchès : le théâtre du musée vous ouvre sa scène afin de vous permettre de manipuler et faire vivre vous-mêmes les marionnettes - jeudi 27 décembre à 10h30 - 5 € (à partir de 10 ans)

Black out au musée : découvrez le musée entièrement plongé dans le noir... Un guide vous emmène à la découverte des collections avec sa lampe de poche pour seul support.

Retrouvez ensuite la lumière en participant à un atelier Light-up (technique photographique figeant les mouvements de la lumière dans l'obscurité) - vendredi 28 décembre - départ toutes les 30 minutes à partir de 17h jusque 19h - 5€ - sur réservation au 04/279.20.31



Super Marionnettes : l'expo SUPER MARIONNETTES invite le public à découvrir l'univers de la marionnette avec pour mots d'ordre : humour et dérision - samedi 29 décembre à 14h30 - 5€ (adultes et adolescents)

Brigade Tchanchès : un roi au caractère bien trempé, une princesse magnifique, une lettre énigmatique... Il n'en faut pas plus pour plonger les enfants dans une enquête palpitante au cœur de l'expo Super Marionnettes - jeudi 3 janvier à 10h30 - 5€ (enfants à partir de 6 ans)

Soirée pyjama : Sortez vos plus beaux pyjamas pour passer une soirée pas comme les autres au musée avec jeux, histoires et découverte inédite des expos - jeudi 3 janvier de 18h à 21h - 5€

Chants de Noël traditionnels en wallon : Marc Malempré, accompagné de ses musiciens (violin, guitare, cornemuse), emmène petits et grands à la découverte d'une sélection de chants de Noël traditionnels en wallon lors d'une balade inédite dans le musée - mercredi 26 décembre à 17h - adulte : 7 € - enfant (dès 6 ans) : 4 €

Contes du matin : • La magie de Noël - samedi 22 décembre • Luigi le marionnettiste - vendredi 28 décembre • Le quatrième roi mage - vendredi 4 janvier à 10h30 - de 3 à 8 ans - sur réservation au 04/279.20.31 - 5 €

Théâtre de marionnettes : les mardis, mercredis et jeudis à 14h30 et les dimanches à 10h30 - réservation au 04/279.20.16 - 3 € - programme sur www.viewallonne.be

Le Cloître : le restaurant du musée vous accueille avant, après le spectacle ou pendant l'entracte pour une gourmandise de saison. ■

Plus d'infos ? Les réservations et paiements s'effectuent via www.ouffitourisme.be sauf pour la visite Black out au musée et les contes qui se font par téléphone au 04/279.20.31 et le théâtre de marionnettes au 04/279.20.16.

Musée de la Vie wallonne : un musée qui évolue avec son public

2018 fut une année toute particulière pour le Musée de la Vie wallonne : au-delà de ses 105 bougies cette année, cela fait surtout 10 ans que l'institution muséale dévoile un tout nouveau visage auprès de ses 70.000 visiteurs annuels.



Le théâtre de marionnettes perpétue l'art de la marionnette liégeoise et le répertoire traditionnel dans un cadre authentique pour le plus grand plaisir du public.

Une transformation radicale, tant physique qu'idéologique, réalisée entre 2004 et 2008

Pour marquer le coup comme il se doit, une rétrospective a investi les murs du musée pour retracer cette métamorphose à l'aide de photographies et d'anecdotes inédites. Les visiteurs peuvent y découvrir le travail des nombreux spécialistes et corps de métier qui se sont attelés durant 4 ans à rénover l'ancien couvent fondé en 1243 par les Frères mineurs et transformé au 17^e siècle en style mosan : restauration de la façade et de la toiture en ardoise, réhabilitation de l'église Saint-Antoine en espace culturel ou encore réalisation d'une immense galerie vitrée à double étage et d'une cage d'ascenseur dont le modernisme dialogue à merveille avec le bâti ancien.

Mais cette rénovation totale concerne également le parcours d'exposition : depuis sa création en 1913 jusqu'à sa reprise par la Province de Liège en 1989, le Musée de la Vie wallonne s'était investi à conserver et à exposer les témoignages du folklore et des traditions en Wallonie. Pour beaucoup de Liégeois, le Musée de la Vie wallonne restait à cette époque le *musée dès vîs rahis* (le musée des vieilleries). Une profonde réflexion a alors été entamée, menant à la transformation radicale du parcours d'exposition en 2008 : il est devenu un outil d'appréhension de notre temps plutôt qu'une machine à la remonter. La nouvelle scénographie porte autant de messages que les items eux-mêmes. Les anciennes thématiques n'ont pas disparu mais sont mises en perspective à côté de nouvelles plus contemporaines où le passé de la Wallonie dialogue avec son présent et son avenir.

Depuis 10 ans, le musée du folklore est devenu un musée de société

Cette nouvelle vision se matérialise également dans les expositions temporaires. On y traite de sujets



Le cloître du musée, aménagé dans un style contemporain, est un lieu convivial où se déroulent de nombreux événements.



Espace Wallonie(s) : cubes composés de matières premières.

sociétaux tels que Crimes de sang (2013), Jouet Star (2015), HomoMigratus (2016) ou encore Au nom du Foot (2017). Actuellement, c'est l'univers des marionnettes qui est à l'honneur dans l'exposition « Super Marionnette ». Cette dernière exposition fait également écho à la riche collection du musée ainsi qu'à ses spectacles de marionnettes inspirés des contes et féeries ou de créations plus contemporaines.

Cela fait 10 ans que le Musée de la Vie wallonne élargit ses missions pour s'ouvrir toujours davantage vers les publics et devenir un lieu d'ancrage important en Cité ardente en partenariat avec de nombreux acteurs locaux. Outre ses nombreuses activités quotidiennes, il a organisé depuis sa réouverture une série d'événements marquants comme le spectacle de danse contemporaine Arena of Shadows en 2014 et 2015, la Cité de la bière, Noël au Musée, les Estivales.be ou encore la Tchantchès Parade.

Et comme ses fondateurs l'avaient très justement souligné, « un Musée de la Vie populaire doit s'enrichir tous les jours et ne jamais être considéré comme une chose terminée. Tous les jours, nous fabriquons du passé pour demain ». Face aux défis et enjeux à venir, notamment par l'inclusion du numérique, le musée n'a pas fini d'évoluer. ■

Plus d'infos? Musée de la Vie wallonne • Cour des Mineurs, 4000 Liège • 04/279.20.31
www.provincedeliege.be/viewallonne

Expo Super Marionnettes L'Expo dont tu es le Super Héros!

Devenez acteur de votre visite en vous plongeant dans cette expo originale qui vous emmène au cœur du monde des marionnettes. Avec une scénographie conçue comme un parcours de jeu vidéo, Super Marionnettes vous permet de vivre une aventure décalée par le biais de dispositifs ludiques, narratifs et pédagogiques. Votre mission? Récolter des indices en parcourant différents mondes appelés « levels » pour parvenir à la libération de Nanësse qui a été kidnappée. Une manière originale pour les petits et les grands enfants de découvrir tout en s'amusant le patrimoine riche et hétéroclite des marionnettes.

Plus d'infos? Du mardi au dimanche, de 9h30 à 18h00 • Musée de la Vie wallonne, Cour des Mineurs – 4000 Liège • Tél: 04/279.20.16 (infos générales et réservations pour les groupes)
• Tickets online : www.ouftitourisme.be • Accessible aux personnes à mobilité réduite



Devenez acteur dans votre exploration du riche patrimoine des marionnettes.

Jumping International de la Province de Liège : rencontre avec des étudiants passionnés

Pour la 6^e année consécutive, des élèves de la section « métiers du cheval » de l'IEPEA La Reid participent au Jumping International de la Province de Liège. Cet événement, organisé du 29 octobre au 4 novembre 2018, a rassemblé à Liège quinze cavaliers du Top 100 mondial. Pour fêter sa 25^e édition, le Jumping est monté de catégorie et a proposé un concours 4 étoiles avec une finale à 1m60.

Pendant 7 jours, treize étudiants ont travaillé main dans la main avec le personnel de piste pour préparer, démonter et remettre en place les différents parcours d'obstacle pour les cavaliers. Un exercice rigoureux et minutieux où l'on travaille au millimètre près sur les distances, les espaces et les hauteurs, et qui n'a pas pour autant effrayé nos élèves. « Je ne suis pas angoissée d'être ici car, avant de participer à des compétitions internationales, nous devons participer à d'autres concours nationaux pendant notre cursus scolaire afin de gérer notre stress et nous canaliser. Nos professeurs nous encadrent et sont toujours à nos côtés pendant les concours. Si on doute, ils sont toujours là pour nous épauler », explique Y-Lan, élève de dernière année.

L'IEPEA La Reid est la seule école en province de Liège à proposer ce métier du cheval. Environ 115 élèves, de la 3^e à la 7^e année professionnelle, y sont inscrits. Une section au succès toujours croissant car, à côté de l'apprentissage, il y a la passion du cheval. « J'avais 5 ans quand mes parents m'ont mis pour la première fois sur un cheval. Depuis, j'ai toujours voulu faire un métier qui avait un lien avec le milieu équestre », nous raconte Eric, élève de 6^e année.

Ce partenariat témoigne de la qualité de l'enseignement dispensé par les établissements de la Province de Liège et de la reconnaissance du savoir-faire de nos jeunes et des enseignants qui les forment. ■

Plus d'infos ? www.provincedeliege.be/node/2202



Des étudiants de La Reid ont contribué à la bonne organisation du Jumping.

« Games of Tri » : viser juste pour trier les déchets

La Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL), en partenariat avec Intradel et FostPlus, a proposé une campagne de sensibilisation auprès de ses étudiants afin de les conscientiser au tri des déchets. Et pour ça, rien de mieux que d'apporter une note ludique à la démarche avec un jeu intitulé : « Games of Tri » !



Imaginez un décor, une cible, un arc à flèche, deux cosplayers figurant Jon Snow et Daenerys – deux des héros de la série – et l'incontournable « trône de fer », reproduit à l'identique... mais avec des déchets PMC ! Voilà le décor qui a été implanté, durant cet automne, sur les différents sites de la HEPL. Le défi ? Proposer aux élèves de réussir à viser d'une flèche la zone de la cible correspondant au bon choix de tri pour les déchets. A travers ce jeu, et d'autres actions à suivre, la Province de Liège souhaite sensibiliser l'ensemble de ses agents, tous services confondus, à ces gestes citoyens essentiels.

La Province de Liège mène déjà, via son Plan Climat, une multitude d'actions destinées à réduire son empreinte écologique. D'ailleurs, chez soi comme à l'école, il est possible d'appliquer une série de petits gestes simples qui réduisent notre impact sur l'environnement. ■

Envie d'un savoir plus ? Rendez-vous sur www.provincedeliege.be/gestesauquotidien



Prix de l'Environnement 2019 : appel à candidature

Dans le cadre de son Plan Climat, la Province de Liège organise son 4^e « Prix de l'Environnement ». Via ce concours, elle essaye de sensibiliser l'ensemble des acteurs de notre société à leur impact sur le climat.

La démarche vise à promouvoir et à valoriser des initiatives menées par des associations, des citoyens, des communes, des établissements scolaires et/ou des étudiants ainsi que des entreprises qui mènent à bien un projet original intégrant les valeurs environnementales et se situant sur le territoire de la province de Liège.

Les catégories sont : étudiant/établissement scolaire, citoyen, association, entreprise et commune. Un jury d'experts en environnement se réunira et délibérera sur le ou les projets les plus innovants et les plus transposables pour tous. Le projet le plus prometteur se verra récompensé par un montant de 1.500 € par catégorie.

Envie de participer ? Rien de plus simple : il vous suffit de remplir le formulaire de candidature que vous trouverez sur le site www.provincedeliege.be et de l'envoyer par courriel à l'adresse stp.direction@provincedeliege.be entre le 2 janvier et le 25 mars 2019 au plus tard. ■

Plus d'infos ? Service de l'Environnement et de la Mobilité durable • 04/279.48.57 • stp.direction@provincedeliege.be

3 X 1 livre de « Fernand FLAUSCH (1948 – 2013) »



Découvrez le monde passionnant de Fernand Flausch grâce à cet ouvrage publié par les Editions de la Province de Liège. Artiste liégeois polyvalent et contemporain, Flausch

a pratiqué un actif décloisonnement des genres artistiques (bande dessinée, peinture, néon...). Il a également favorisé l'insertion d'œuvres dans notre environnement quotidien (la sculpture monumentale « La Mort de l'automobile » au Musée en Plein Air du Sart-Tilman), la création de mobilier urbain (notamment celui de la place Saint-Lambert à Liège), la réalisation des néons et du vitrail du cinéma Churchill, ou encore la réalisation de fresques en plexi lumineux à la station de métro Ribaucourt à Bruxelles. **Plus d'infos?** www.edplg.be. Question: **Combien de fois par semaine l'espace sanitaire du CaSS ouvre-t-il ses portes?** Réponse pour le 7 janvier 2019 à l'adresse concours@provincedeliege.be

5 X 2 entrées gratuites pour l'exposition « Liège. Chefs-d'œuvre » - Musée de la Boverie

Du 21 décembre jusqu'au 18 août 2019, découvrez la nouvelle exposition du Musée de la Boverie. Des maîtres de la Renaissance jusqu'aux mouvements d'avant-garde en passant par de grandes figures internationales (Ingres, Monet, Pissarro, Picasso, Chagall, Arp, Magnelli, Debré, Hantai, Monory, Gilbert & George...), l'exposition « Liège. Chefs-d'œuvre » offrira un voyage inédit à travers les peintures de la collection du Musée des Beaux-Arts de Liège. Une sélection très vaste de productions exceptionnelles. « Liège. Chefs-d'œuvre » entend ainsi établir un dialogue entre les époques et les mouvements formels, avec quelques focus sur certains artistes et courants artistiques. **Plus d'infos:** www.laboverie.com • 04/238.55.01. Question: **Combien de Conseillers compte le Conseil provincial?** Réponse pour le 7 janvier 2019 à l'adresse concours@provincedeliege.be



1 X 1 BON pour une nuitée pour deux personnes au Château de Harzé, petits déjeuners compris

Tentez de remporter ce cadeau exceptionnel dans un cadre féérique. Tant de jour que de



nuit, le Château de Harzé impressionne par son architecture, son élégance et son charme. Offre non valable durant la Saint-Valentin. **Plus d'infos?** www.chateau-harze.be • 04/246.63.63 • Question: **Quel est le nom de l'artiste liégeois qui a réalisé la sculpture « Poilu », dévoilée lors des Commémorations de la fin de la Première Guerre mondiale?** Réponse pour le 7 janvier 2019 à l'adresse concours@provincedeliege.be

3 X 1 livre « Vin de Liège. Au cœur des vignes »

L'ouvrage « Vin de Liège. Au cœur des vignes », publié par les Editions de la Province de Liège, est une immersion dans le quotidien des coopérateurs et viticulteurs de Vin de Liège, mois après mois, saison après saison. Depuis quelques années, la coopérative Vin de Liège connaît un véritable succès commercial et culturel. Outre l'élaboration de vins de qualité et respectueux de l'environnement grâce à l'utilisation de méthodes traditionnelles, ce projet participatif basé sur un modèle de l'économie sociale a également facilité la réinsertion professionnelle grâce à des stages ainsi que la création d'emplois. **Plus d'infos:** www.edplg.be. Question: **De quelle école provinciale proviennent les étudiants ayant participé au Jumping International de la Province de Liège?** Réponse pour le 7 janvier 2019 à l'adresse concours@provincedeliege.be



Action 1+1

Contre ce bon à présenter à la caisse
1 entrée payante donne droit à
une 2^e entrée gratuite de même catégorie
à Lago Eupen

www.lago.be/eupen

Non valable pour les groupes
Valable en semaine à partir de 15h, week-end dès 12h
jusqu'au 30 janvier 2019
L'action peut être suspendue pour raison de sécurité.



5 x 2 entrées gratuites pour l'exposition « Rembrandt & CO - L'art multiplié » au Château de Waroux



Jusqu'au 28 avril 2019, le Château de Waroux vous ouvre ses portes pour vous faire découvrir les œuvres de Rembrandt, ce célèbre maître hollandais du XVII^e siècle.

Né en 1606 à Leiden, installé à Amsterdam en 1631, Rembrandt a gravé environ trois cent estampes tout au long de sa carrière. Il a travaillé sur des thèmes courants au XVII^e siècle: autoportraits et portraits, sujets bibliques, mythologiques, allégoriques, représentation de gueux et scènes de genre, nus, paysages. L'originalité de la composition, du graphisme, la signification et le symbolisme qui en découlent, différencient ces œuvres de la production gravée de l'époque. Rembrandt pratiquait trois techniques conjointement: l'eau-forte, le burin et la pointe sèche. En écho à Rembrandt sont présentés des artistes emblématiques qui ont utilisé le multiple pour diffuser leur art depuis le XVI^e siècle: Dürer, Goya, Gustave Doré, Picasso, Matisse, Chagall, Warhol... **Plus d'infos?** www.chateau-waroux.be • 04/247.72.73 • 04/371.98.38 • Question: **Pour quel public la journée ludique est-elle organisée?** Réponse pour le 7 janvier 2019 à l'adresse concours@provincedeliege.be



Action 1+1 du lundi au jeudi

Une entrée aux bains* gratuite pour une payante

Action 2+1 du vendredi au dimanche

Une entrée aux bains* gratuite pour deux payantes

* prix entrée aux bains pour 3h: 20€ par personne

www.thermesdespa.com | 087/77.25.60

Non valable pour les groupes de plus de 10 pers., soirées spéciales, vacances scolaires et jours fériés légaux - non cumulable avec d'autres promotions.

Valable du 7/01 au 31/03/19

Comment participer à nos concours? Il vous suffit de répondre correctement à la question posée pour chacun d'eux. Toutes les réponses se trouvent dans les pages de "Notre Province". Ensuite, envoyez-nous un email à l'adresse suivante concours@provincedeliege.be en mentionnant dans l'objet le nom du concours pour lequel vous participez, et dans le corps du mail, votre réponse ainsi que vos coordonnées complètes (Nom, prénom, adresse, N° de téléphone/Gsm). Les lauréats seront tirés au sort parmi les réponses gagnantes. Ils seront prévenus personnellement soit par email soit par téléphone. ATTENTION! Pour les bons de réduction ou les entrées gratuites, il suffit de les découper et de vous présenter munis de ceux-ci sur le site de notre partenaire pour en bénéficier. Les seuls et uniques documents valables pour nos opérations de partenariats sont ceux que vous découperez dans votre trimestriel. Les photocopies et/ou documents scannés ne seront pas valables. Il est également précisé que ces bons à valoir ne peuvent pas être mis en vente sur Internet ou autre.



MEILLEURS VŒUX 2019

La Province de Liège
et l'ensemble de ses collaborateurs
vous présentent leurs vœux
les plus chaleureux pour l'an... «9»

Suivez nos actualités tout au long de l'année



 www.provincedeliege.be

 [ProvincedeLiegeTV](https://www.youtube.com/ProvincedeLiegeTV)

 facebook.com/provincedeliege

 [@ProvincedeLiege](https://twitter.com/ProvincedeLiege)

